Martigny, lundi 23 septembre 1940. *80me année* *No 111.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58 *(Expédition une fois par semaine ensemble)*
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

Point final

(De notre correspondant particulier)

Les lecteurs du *Confédéré* ont été tenus au courant de ce qu'on a appelé le « cas Pilet-Golaz ». La presse d'outre-Sarine lui avait donné d'emblée une importance telle qu'il fallait s'attendre à un épilogue parlementaire de cet incident, futile en soi, retentissant, beaucoup trop retentissant par l'ampleur que certains milieux, intéressés à ternir le prestige du Président en charge de la Confédération se sont employés à lui donner.

On sait dans quelles circonstances l'affaire a été déclenchée. M. Pilet-Golaz avait accepté de recevoir, en une audience de pure information, trois personnalités en vue, donc passablement compromises, du « Mouvement national suisse », sorte de titulature qu'affectionnent ceux des nôtres qui ne rêvent que de « rénover » les institutions du pays en copiant servilement tout ce qui se fait à l'étranger. L'entrevue fut, paraît-il, assez longue et le « poète » Schaffner, ainsi que ses deux compères, ravis de l'honneur qui leur était fait, donnèrent toutes les assurances possible à leur éminent interlocuteur quant à leur loyalisme helvétique et à leur indépendance financière et morale vis-à-vis de l'étranger. Des Suisses cent pour cent, quoi ! L'entrevue devait faire l'objet d'un communiqué auquel M. Pilet-Golaz donna son placet, en omettant — imprudence qui lui fut amèrement reprochée — d'en contrôler préalablement le texte exact. Ravis, nos trois « nationaux » publièrent aux quatre vents du ciel le privilège insigne dont ils avaient été gratifiés de conférer durant plus d'un tour de cadran avec le plus haut magistrat du pays. Ils avaient le front d'ajouter que l'entretien avait permis de faire un pas en avant important dans la voie de la pacification du pays. Abus manifeste de la bonne foi du Président de la Confédération ; le comportement de nos « régénérateurs » prouva combien M. Pilet-Golaz avait été imprudent de faire confiance à des personnages enchantés de lui jouer un tour de pendards.

Des journaux, des politiciens, des agitateurs professionnels s'emparèrent de cette aubaine pour créer une atmosphère de suspiscion à l'égard du plus haut magistrat du pays. Son discours présidentiel du mois de juin avait été très diversement commenté et avait laissé à certains l'impression qu'il subissait l'influence des événements extérieurs au point de caresser des intentions dictatoriales. On en avait conçu, ici et là, une solide rancune à l'égard du magistrat vaudois. On doutait du contenu réel de cette fameuse harangue et, lorsqu'éclata l'incident du « Mouvement national », on s'empressa, dans les milieux hostiles, de l'exploiter à fond contre M. Pilet-Golaz.

Ainsi fut démesurément grossi, gonflé, amplifié cet incident et que le Président de la Confédération fut convié à s'expliquer et à se justifier devant toutes les instances parlementaires et autres qui l'avaient cité à leur barre. Ce fut un va-et-vient entre Pilate et Hérode qui remplit positivement toute la partie coulissière de cette première semaine de session, tout ce qui se débitait en séances publiques n'étant que passe-temps pour la galerie. Certes, le haut magistrat qui a assumé, il y a peu de temps encore, la direction de nos affaires extérieures avait d'autres chats à fouetter et dut certainement ressentir une profonde amertume de cette interminable procédure probatoire. L'incident, si inopportun qu'on puisse le juger, ne méritait vraiment pas la mise en scène à laquelle il a donné lieu.

Il y eut durant trois jours des conciliabules, des marchandages de textes, des dosages de formules. Alors que de nombreux parlementaires socialistes, conscients de la situation délicate dans laquelle se trouve présentement notre petit pays, se déclaraient prêts à liquider cette affaire avec le minimum d'éclat et le maximum de bon sens et d'équité, le chef des Indépendants, M. Duttweiler, qui nourrit à l'égard de l'« accusé » une animosité manifeste, se cabrait devant tous les raisonnements et exigeait le fonctionnement de la guillotine sèche. On ne put le faire démordre. Le tout aboutit donc à la lecture de quatre déclarations. Celle du Conseil fédéral, tout en justifiant l'attitude de son Président, affirme que l'Exécutif poursuivra sa politique, consistant essentiellement dans sa volonté inébranlable d'indépendance et de liberté, dans l'observation et maintien rigoureux de la neutralité, dans les relations cordiales avec tous les Etats, l'ordre, la discipline, l'union et la solidarité à l'intérieur dans le cadre de nos institutions séculaires, dont les principes éprouvés restent la base de notre organisation démocratique et fédéraliste. La déclaration commune des groupes gouvernementaux (y compris le groupe libéral) prend acte de la communication du Conseil fédéral, tout en regrettant la fameuse entrevue, qui était de nature à créer des malentendus et qui fut exploitée par les représentants du « Mouvement national » pour des buts de propagande contraires à la mission historique de la Suisse. Nos conditions politiques, ajoutait la déclaration, n'ont nul besoin d'un tel « apaisement ».

M. Grimm avait donné son adhésion personnelle à ce texte, mais il fut lâché par ses amis politiques, qui y allèrent de leur déclamation particulière en faveur de la démocratie et de l'indépendance du pays. Il en fut de même de la part des Indépendants. Le fait que la déclaration de ce groupe concluait par une protestation contre l'exclusion de M. Duttweiler de la conférence des présidents de groupes parlementaires donnait une étrange saveur de vengeance personnelle à cette proclamation.

L'incident est clos. L'intérêt supérieur du pays exigeait qu'il le soit. Sinon nous devrions conclure comme le rédacteur en chef du *Nouvelliste*, qui ne manque pas d'humour :

« Si, écrivait-il, on fait un crime au premier magistrat d'une démocratie de consentir à des entrevues sollicitées et si on lui en fait un autre de fermer sa porte à beaucoup d'importuns, on peut se demander ce que doivent devenir les bureaux et les salons du palais. Il ne resterait à nos conseillers fédéraux que la ressource de transformer ce dernier en chartreuse (oh ! oh !) ou de suivre dans sa retraite M. Perrier, devenu le Frère Nicolas. »

Heureusement, nous n'en sommes pas encore là et nous ne voyons pas M. Pilet-Golaz (pas plus que M. Troillet ou M. Raymond Evéquoz, d'ailleurs) manger du brouet de cénobites et boire des vins de carême dans un réfectoire monacal. Mais il convient qu'en ces sortes d'affaires, ceux qui prétendent créer l'opinion ou la diriger ne perdent pas leur sang-froid et n'amplifient pas à plaisir des incidents qui, dans l'intérêt de tous, devraient être dès l'abord ramenés à leurs justes proportions. Celles du « cas Pilet » étaient bien minimes, si on voulait se donner la peine de les juger sainement. Le point final a été posé. Il fallait qu'il le fut.

P.

Les Lettres

Le „Livre des Dix"

Le Groupe littéraire Jean Violette fort connu, qui se réunit chaque jeudi à Genève, vient de publier son nouveau recueil de vers et prose pour l'année 1940. C'est une gerbe fort intéressante et variée qui contient d'excellentes choses. Une nouvelle de *Marcelin Bert* intitulée « La confession sur le trottoir » ne manque pas de saveur et de coloris avec en épigraphe cette pensée de Pascal : « J'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre».

Des chansons et poèmes de *Jean-Théodore Brutsch,* cet hommage à Spiess :

Mais rien ne vient, l'instant s'enfuit
L'ombre descend, et les jours passent,
Et cette chanson, jamais lasse,
Comme l'eau jase à petit bruit.
Spiess est mort, mais lui survit
Cette chanson qui nous séduit.

* * *

Une nouvelle d'*Ernest Rogivue :* « Le dernier Hiver », riche de pittoresque et d'émotion — et un poème de *Maurice Chierpe* de quelque part en France. D'une comédie étincelante de *William Peloux,* voici ce que déclare un jeune homme qui va à la gare regarder arriver les trains :

« J'attends des visages inconnus, des visages nouveaux, des visages de femmes, je l'avoue, voyez-vous... je suis un chasseur de visages, un collectionneur en quelque sorte. Je collectionne les souvenirs et ces souvenirs sont ceux de visages inconnus qui s'animent ». « Car, dit-il à une belle voyageuse inconnus, chaque nouveau visage est pour moi un secret. D'un visage qui m'attire, j'aime à connaître un peu le mystère et le charme, j'aime à le voir s'animer, le garder assez pour qu'il soit déjà un peu à moi, pour pouvoir m'en souvenir, pour être capable de le reconnaître... »

Très bon, cela.

Un dialogue émaillé d'étincelantes et spirituelles répliques, pleines de poésie, de finesse, de sentiments, telles sont les caractéristiques de «Gare du Nord », pièce en un acte et trois tableaux de William Peloux.

* * *

Des poèmes de *René Borchanne :*

J'ai perdu l'arc-en-ciel de ma sombre demeure !
Il était dans le vent, flexible, comme un fouet.
Qu'importe aux jours sans foi que je chante ou (je meure,
Plus jamais ne vivrai le rêve que j'étais !

* * *

Une nouvelle : «Village... » d'*Alexandre Kœhler,* qui narre, avec une profusion de pittoresques et truculentes observations fort justes, la vie simple et quiète d'un bourg, identique à tant d'autres, genre « Clochemerle » : « Un bourg comme St-Sériat où il ne se passe rien, et où l'on est obligé de lire dans les journaux ce qui peut se produire comme catastrophes et malheurs par le monde, parce qu'on n'a rien de pareil chez soi, ce n'est pas intéressant ! c'est même franchement ennuyeux !... » Comme c'est souvent vrai !

Ainsi est décrite cette attente si connue de l'heure de midi : « On a si peur que rien n'arrive de tout ce qu'on attend, que l'on voudrait tirer soi-même la corde du sonneur et... sonner, sonner le grand branle-bas de midi, tellement on aspire à ce que l'instant que l'on vit périsse dans une limite, et qu'une fois pour toutes ce soit fini !... » — ou encore : « La route, avec toute sa lumière, est là comme une écharpe, éblouissante au ventre du jour ! D'où elle vient, où elle mène ? que lui importe en somme. Elle est large, silencieuse, déserte, et cela lui suffit... »

* * *

Des poèmes de *Charles Baudouin* d'un délicat lyrisme :

« Que de fois ainsi dans ma chambre au soir tombant,
Regardant se noyer quelque lueur suprême,
J'ai laissé dans mon cœur naître et croître un poème
Et monter vague à vague un rêve triste et grand. »

* * *

Une nouvelle de *Willy Mentha* intitulée « Le Cercueil » hallucinante et réaliste. D'un poème en prose « Automne » d'*Edouard Martinet,* détachons ces vers si évocateurs et si vrais :

« Douce et tranquille est la lumière de l'automne.
Elle a la tristesse des regards de ceux qui vont mou- (rir. »

Ou encore :

« Dans un jardin saigne le cœur d'une rose
Songe-t-elle qu'elle fut belle, admirée, respirée ?
A quoi songent les roses qui meurent dans l'automne,
Abandonnées et fanées ?

Et ce conseil du poète si juste :

« Ouvre tout grands tes yeux sur la beauté du monde,
Ne néglige aucune beauté,
Car la beauté est une faveur des dieux.
Chaque beauté que tu négliges t'appauvrit,
Laisse en ton cœur une blessure inguérissable.
Rappelle-toi que toute offense faite à la beauté
Est une offense faite aux dieux. »

* * *

Un conte fort amusant d'*Henri Tanner :* « Chez un armurier ».

Des rondels et ballades originaux de *Charles Bolard-Talbère.*

Une comédie de *René Besson :* « Jeux de lumière », fine, nerveuse, tendre, émouvante. Voici quelques passages d'un dialogue : « Vois-tu, le bonheur, on en parle beaucoup, mais on ne sait pas bien ce que c'est. Moi, je l'ai appris. Cela consiste surtout à savoir qu'on n'est pas malheureux. C'est çà la grande affaire, la chose qu'il faut savoir se rappeler à toutes les heures de la vie, la chose qu'il ne faut jamais oublier. »

Ou encore ces réflexions pertinentes : « De se dire qu'on s'aime, cela n'est jamais ridicule. Vois-tu, Tony, ce sont des choses qu'il faut dire à une femme, de temps en temps, si l'on ne veut pas qu'elle pense soudain, tout au long d'un soir bête, qu'elle vieillit et qu'elle a peut-être raté sa vie. C'est cela qu'il lui faut. Rien autre que cela : un peu de tendresse exprimée. Des mots. Des

(Suite en 2me page)

Davantage de champs...

...davantage de céréales et de pommes de terre

A un moment où le ravitaillement du pays est des plus aléatoires, de gros soucis assaillent le chef de famille conscient de ses responsabilités. Une question le préoccupe surtout : comment ferai-je pour nourrir les miens ?

Lorsque le chef de famille est paysan, la chose est moins inquiétante. L'agriculteur se dit : je sèmerai plus de blé, je planterai davantage de pommes de terre et produirai des légumes.

Il semble donc que, dans un canton agricole comme le Valais, on doive envisager l'avenir avec confiance. Nous pouvons, en effet, orienter notre production avant tout vers les besoins du ménage. De nouveaux terrains sont susceptibles d'être gagnés à la culture. Et pourtant, il existe un grand danger pour nous. Ce danger est qu'on ne comprenne pas assez, dans nos campagnes, la gravité de la situation.

Beaucoup de personnes, confiantes en la prévoyance des autorités fédérales, se disent que rien ne presse, d'importants stocks ayant été constitués. Et, comme si ces stocks devaient durer indéfiniment, elles remettent à plus tard l'effort qu'elles devraient accomplir actuellement. Elles s'obstinent à compter sur l'Etat dans des circonstances où elles devraient se fier avant tout à elles-mêmes.

Il est des personnes qui croient que le Valais serait relativement épargné dans le cas de disette ou de famine. Elles basent leur optimisme sur le fait que la majeure partie de notre population est agricole et vit des produits du sol. Cet optimisme est dangereux et risque de paralyser l'effort qui s'impose aujourd'hui. Il constitue, d'autre part, une grave erreur. Il existe certes une forte proportion d'agriculteurs chez nous. D'importantes surfaces ont, en outre, été gagnées à la culture. Mais, depuis ces dernières décades, notre agriculture a cherché de plus en plus à écouler ses produits sur le marché. Les denrées de première nécessité ont été supplantées par des cultures plus rentables. Cette orientation, source d'un gain supplémentaire, en temps de paix, est périlleuse en temps de guerre. Pour n'avoir pas réservé une place suffisante au blé, à la pomme de terre et à certains légumes, nous risquons un jour de manquer du nécessaire. De fait, le Valais a peine actuellement à se ravitailler en pommes de terre et ne peut même pas suffire au 40 % de ses besoins en céréales panifiables.

La situation deviendrait dramatique si nous nous trouvions livrés à nos propres ressources. L'avenir est lourd de menaces et personne ne sait ce qui nous attend. Notre devoir est de prévoir le pire pour ne pas être surpris par les événements. Aussi, importe-t-il que les particuliers et les communes mettent tout en œuvre pour accroître la surface de leurs champs.

Les agriculteurs et les propriétaires de bien-fonds doivent, dans la mesure de leurs moyens, arriver à couvrir intégralement leurs besoins. Tout chef de famille comprendra que, les denrées alimentaires pouvant un jour se raréfier et peut-être manquer, il est de son devoir de tirer du sol ce qui est indispensable à l'entretien de son ménage. Lorsque la possibilité existe, les exploitations agricoles sont tenues de rompre de la prairie et de défricher les marais ou les terrains abandonnés. En même temps qu'elles apporteront une compensation pour ceux qui ne sont pas en état de cultiver des terres, elles bénéficieront d'un avantage certain découlant du raffermissement des prix de ces produits agricoles.

Une grande tâche et de grosses responsabilités attendent les Administrations communales. Elles devront, comme les particuliers, mettre en culture les terres abandonnées lorsqu'elles en possèdent. Mais, leur devoir consistera surtout à fixer à chacun une extension judicieuse des cultures et à veiller à l'exécution de leurs directives.

L'automne est là et avec lui arrive le moment de la préparation des terres. Il n'y a pas de temps à perdre. Les défrichements et les labours doivent commencer d'urgence car il faudra leur donner une ampleur inaccoutumée. Il faudra semer cette année, beaucoup semer si l'on veut être sûr que demain ne manque pas, sur la table familiale, le pain quotidien.

Office cantonal pour la culture des champs.

Un assassin condamné à mort

Devant le tribunal cantonal d'Obwald siégeant à Sarnen, vient de se dérouler le procès intenté à l'assassin Hans Vollenweider, de Zurich, âgé de 32 ans, qui, après avoir été employé de commerce, commença dès 1934 à commettre des délits ; il fut à plusieurs reprises condamné pour vol. Il assassina dans la nuit du 15 au 16 juin 1939 le chauffeur de taxi Hermann Zwyssig pour s'emparer de ses papiers d'identité. Et le 20 juin il tua en plein jour, à Zurich, un facteur nommé Stoll. Comme les agents venaient pour l'arrêter, à l'hôtel de l'Ange, à Sachseln, il se défendit farouchement, tuant l'agent, Aloys von Moos, âgé de 28 ans, marié.

Vendredi après-midi, le tribunal a condamné à mort Hans Vollenweider. La veuve et les enfants de l'agent von Moos recevront une somme de 10.000 fr. de dommages-intérêts. L'inculpé devra payer les frais d'enterrement.

A St-Maurice

A l'occasion du pèlerinage vaudois qui s'est rendu dimanche à St-Maurice, un « Jeu liturgique » avait été organisé à Vérolliez, à l'endroit même où les martyrs de la Légion thébéenne ont préféré verser leur sang plutôt que de renier leur Foi. Le chanoine Louis Poncet avait créé « La Passion des Martyrs d'Agaune » qui retrace quelques phases du drame au cours duquel 6000 soldats furent massacrés pour leur Foi chrétienne, et dont le geste héroïque eut un retentissement immense, puisque, après plus de 1600 ans, le souvenir en est resté vivace dans les mémoires humaines, sans subir l'oubli des siècles qui ensevelit pourtant tant de faits sensationnels de l'Histoire de l'Humanité.

La représentation de ce spectacle s'est donnée dans un décor grandiose et simple, c'est-à-dire en pleine nature automnale et sous un ciel bleu d'une douceur infinie, face aux montagnes qui furent déjà les témoins des scènes épiques d'alors... Car si les hommes passent comme des météores sur cette goutte de boue qui s'appelle la Terre, la nature ne change pas et reste identique à travers les âges...

Le public, c'était la foule immense des pèlerins assis sur l'herbe tendre et qui communiaient dans le même sentiment et dans la même croyance. Mais voici que surgissent sur la scène les écuyers avec leurs boucliers rouges à croix du Christ. C'est alors — dans un raccourci saisissant et vigoureux — l'évocation émouvante et belle du martyre de Saint-Maurice et de ses compagnons qu'il est superflu de narrer. Images remarquables de couleur et de vérité, illustrées par des acteurs excellents comme Paul Pasquier et Jean Mauclair.

Des chœurs sous la direction du chanoine Peiry soulignent fort justement les passages essentiels du drame, tandis que les clairons nous font songer aux trompettes des légionnaires romains...

Et lorsque le drame se clôt sur un ton pathétique et noble, les applaudissements éclatent spontanément, tant à l'adresse des acteurs que de l'auteur.

Soulignons que Mgr Burquier avait prononcé une belle allocution, au début du « Jeu liturgique » en faisant ressortir éloquemment la magnifique leçon de foi qui se dégageait du martyre d'Agaune. Mgr Besson, évêque de Lausanne et de Genève, exprima, en termes choisis, les sentiments d'admiration et de gratitude de tous les pèlerins accourus à Saint-Maurice et à Vérolliez, sur le champ des Martyrs.

Enfin, ce fut la bénédiction à la foule agenouillée et les prières publiques prononcées avec ferveur et recueillement, dans ce climat de grandeur simple et émouvante qui est celui de la Foi.

V. D.

P. S. — On évalue à 7 ou 8000 le nombre des personnes venues à Saint-Maurice à cette occasion. La ville était pavoisée à profusion et c'était dans les rues une symphonie de couleurs fort agréable dans la lumière du jour. L'*Agaunoise* et la Fanfare du Bataillon 12 — qui était allée le matin donner un concert fort goûté à Monthey — prêtaient leur concours à cette manifestation remarquable de dignité et de tenue. Le matin, une procession sous la conduite de la Fanfare du Collège se déroula à travers les rues de Saint-Maurice. La Messe pontificale fut célébrée par S. E. Mgr. Burquier et le sermon de circonstance prononcé par S. E. Mgr. Besson.

Le « Livre des Dix »

(Suite de la 1ère page)

mots charmants, choisis, rares, qui nous persuadent qu'on n'est pas tout à fait comme les autres... » Et voilà !... Seulement faut-il encore avoir épousé une femme par amour et non pour son argent !

* * *

Tiré des stances de *Charles d'Eternod* — au rythme pur — ce court poème :

Orgueil

Poète fantasque et crédule,
Je vais, sur ma strophe appliqué,
Tel un cancre sous la férule,
Par chacun sans cesse moqué.

Mais quand s'éteindront les vains rires,
Tous regretteront d'être vieux ;
Et moi, dans un divin délire,
J'aurai la jeunesse d'un dieu.

* * *

Pour terminer, un original conte de *Maurice Kuès :* « L'Homme aux chiens », et une nouvelle de *Jean Violette* intitulée « L'accorte soubrette », touchante et naïve.

On peut ainsi constater par ces quelques extraits que *« Le Livre des Dix »* est d'un intérêt évident. Il témoigne du talent littéraire incontestable des membres du Groupe Jean Violette, lequel continue avec bonheur et éclectisme les traditions de ce cercle qui a quarante-six ans d'existence voués au culte des lettres, et qui compta parmi les siens des poètes aussi fins que Henry Spiess. Il nous démontre aussi que Genève restera toujours en Suisse la capitale des Lettres romandes et la ville où la pureté de la langue française est cultivée avec une rare dilection et une tendre ferveur...

Victor Dupuis.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Après l'avalanche du Val d'Arpettaz

A gauche : Le Plt. Tissières, commandant du détachement, et derrière lui, le Lt. de Kalbermatten, qui alerta le poste de Champex, d'où furent organisés les secours.
A droite, en haut : Florentin Theytaz, le fameux guide de montagne d'Ayer, soldat-sanitaire qui a été tué ainsi que son camarade de cordée, le caporal Victor Augustin (à droite).
en bas : Le canonnier Paul Monnet de la même cordée que les deux précédents, s'en tire avec quelques blessures.

(Nos de censure : G. 1000-1101-1002-1005/20940)

Quelques renseignements complémentaires sur l'accident

Des versions différentes — même les plus invraisemblables — circulant à propos de ce douloureux accident qu'on tend même dans certains milieux à amplifier outre mesure, nous tenons à donner ci-après quelques détails sur les circonstances dans lesquelles il s'est produit. Nou avons obtenu ces renseignements d'un témoin oculaire qui faisait partie d'une classe participant aux exercices du Val d'Arpettaz et qui a contribué au sauvetage des accidentés.

« Ainsi que le *Confédéré* l'a exactement signalé dans son dernier No, nous déclare notre interlocuteur, on procédait à des exercices de tailles de marches avec crampons sous les Aiguilles d'Orny dans des couloirs donnant sur le Val d'Arpettaz. Trois groupes divisés en quatre classes opéraient. Deux classes se trouvaient dans le même couloir, tandis que les deux autres avaient chacune un couloir.

» Celle du 1er couloir, composée de 27 hommes, était dirigée par le Plt. Tissières et le Lt. Rambert, ce dernier chef des armes spéciales ; celle du second couloir (hommes du bataillon 12) par le sergent Levet, et enfin les deux classes du 3e couloir (bataillons 11 et 6) sous les ordres du capitaine Meytain et du 1er lieutenant Marclay.

» C'était exactement 11 h. 22 et il faisait un temps calme et superbe. Et c'est à cet instant-là — alors que les hommes du 1er couloir, c'est-à-dire de la classe Rambert, allaient bientôt atteindre leur but, soit la pointe, qu'une très petite couche de neige se déplaça, provoquant l'avalanche. »

Ici, nous interrompons notre narrateur pour lui demander s'il s'agit bien d'une avalanche ou d'une masse de glace, car une version tend à dire que c'est plutôt un bloc de glace qui a emporté la colonne.

Une réponse catégorique nous fixe à ce sujet :

« Non, c'est une avalanche de neige ». Et notre témoin poursuit : « Celle-ci emporta, comme un fœtus, une vingtaine d'hommes sur les 27 que comptait la colonne. Or, la vitesse avec laquelle elle dévala la pente fut si vertigineuse qu'on peut estimer qu'en 15 secondes elle parcourut un espace de 400 m. au minimum. Elle s'arrêta au bas du couloir où des pointes de rochers émergeaient. C'est donc là qu'eut lieu le grand choc qui causa probablement la mort sur le coup de Theytaz et d'Augustin et que furent blessés à des degrés divers les autres soldats.

» Le bruit de cette avalanche ayant alerté les trois autres classes, celles-ci se précipitèrent immédiatement au secours de leurs camarades. Comme on le sait déjà, malheureusement Theytaz et Augustin étaient morts ; la respiration artificielle pratiquée n'aboutit à rien. Sous la direction du cap. Meytain, les blessés ont pu être retirés de l'avalanche et furent aussitôt transportés jusqu'à Champex d'où des ambulances les conduisirent ensuite à l'Hôpital de Martigny. »

Notre témoin ajoute encore qu'à Champex le colonel Giroud, cdt. du Rgt. 6, tint à rendre hommage aux hommes du Cours alpin pour leur courage dans le transport des blessés. Ces derniers firent d'ailleurs l'admiration pour la façon dont ils supportèrent le transport sur des brancards et cela sans gémissements ni plaintes. A leur arrivée à l'Hôpital de Martigny, ils trouvèrent le colonel brigadier Schwarz arrivé aussitôt à leur chevet et qui tint à leur prodiguer des paroles d'encouragement.

On apprendra ici que le colonel Schwarz a donné l'ordre que sur tout le territoire de la brigade 10 tous les drapeaux fussent mis en berne jusqu'à dimanche et qu'un quart d'heure de recueillement fut observé pour honorer la mémoire des deux soldats morts au service de la Patrie.

Nous avons encore demandé à notre narrateur si une imprudence ou une faute quelconque pouvait être imputée aux chefs qui avaient la direction de ces opérations militaires en montagne.

Ici encore la réponse fut nette et catégorique :

« Non ; personne, même un alpiniste très expérimenté, n'aurait douté qu'une avalanche eût pu se déclancher dans ce couloir. Cet accident est donc uniquement dû à la fatalité car toutes les mesures de prudence imposées avaient été prises. D'ailleurs, la quantité de neige descendue était minime et a tout juste été suffisante pour emporter la colonne. La preuve en est que tout le matériel a été retrouvé aussitôt. »

Des nouvelles des blessés

Nous avons téléphoné ce matin à l'Hôpital du district de Martigny dont le dévoué directeur nous a donné très aimablement quelques renseignements sur l'état des blessés. C'est ainsi avec plaisir que nous avons appris que dans l'ensemble les nouvelles sont rassurantes ; évidemment, tous se ressentent encore plus ou moins de leur choc, mais on peut rassurer l'opinion publique à ce sujet et surtout *démentir la nouvelle qui a circulé à Martigny d'un 3e décès.*

Les deux plus gravements atteints, le soldat Maurice Rouiller et le lieutenant Rambert, vont mieux. Le lieutenant Rambert a reçu hier la visite du professeur Piccard, le célèbre aéronaute de la stratosphère. Oncle du lieut. Rambert, M. Piccard a tenu en rendant visite à son neveu à serrer la main et à les réconforter par d'aimables paroles, tous les militaires victimes de l'accident. Ce geste si aimable a produit la plus touchante impression.

Notons aussi que deux officiers supérieurs de l'armée suisse (colonels divisionnaires, sauf erreur) sont venus visiter et réconforter ces chers blessés.

Disons en terminant qu'il est inexact que d'autres blessés sont encore soignés au Châble et que le plus grand des « bobards » inventés au sujet de ce malheureux accident est certainement celui qui a circulé en ville de Sion mercredi, savoir qu'un accident militaire à Champex avait fait 20 morts et 100 blessés (sic). On ne saurait mieux exagérer et amplifier !...

Nouvelles du Valais

Assemblée des pépiniéristes-arboriculteurs du Valais

(Inf. part.) Les maîtres pépiniéristes-arboriculteurs du Valais, au nombre de 35, ont tenu hier à l'Hôtel du Grand St-Bernard à Martigny-Gare leur assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Hubert Roduit de Saillon.

Après un intéressant rapport présidentiel, on adopta sans fait saillant le protocole de la dernière assemblée, ainsi que les comptes de l'exercice écoulé, présentés par M. Louis Rézert, secrétaire-caissier.

Parmi les objets qui firent ensuite l'objet de délibérations, citons le projet d'introduction d'une marque métallique de contrôle pour les sujets de provenance de pépinières du Valais.

L'assemblée adopta le principe de cette introduction qui a notamment pour but de sauvegarder un peu mieux les intérêts des pépiniéristes valaisans contre la concurrence du dehors.

En effet, le Valais, dans ce domaine-là comme tant d'autres, subit une forte concurrence étrangère et cela alors qu'il est en mesure de rivaliser hautement contre les produits importés.

On discuta encore des variétés à préconiser. De l'ensemble de ces débats, il demeure que la Canada reste encore pour le moment le fruit de base conseillé. D'autre part des études sont en cours tendant à s'orienter vers d'autres variétés américaines. Apportèrent notamment dans cette discussion leurs avis autorisés, MM. Hermann Gaillard (Charrat), Joseph Spahr (Sion), Antille (Sierre), Roch (Pont de la Morge), etc.

L'assemblée entendit encore un rapport très documenté de M. Cypr. Michelet, chef de la Station cantonale d'arboriculture, sur la partie culturale et sur la marque de contrôle qu'on veut introduire. On retiendra surtout à ce propos que M. Michelet recommande instamment à tous les agriculteurs valaisans de se servir chez les pépiniéristes du canton. En effet, il est établi que ceux-ci sont largement fournis dans toutes les variétés désirables, de sorte que ce serait vraiment en même temps qu'une erreur, une grave injustice de faire venir du dehors des sujets pour les futures plantations, alors que le Valais en abonde et qu'en outre les plants élevés dans notre pays sont garants d'une bonne réussite.

D'ailleurs, la solidarité valaisanne devrait s'appliquer ici comme dans tout autre domaine.

Notons encore, pour clôre cette séance, que le Comité de la Société fut confirmé comme suit, pour une nouvelle période statutaire : président, Hubert Roduit, Saillon ; vice-président, Nestor Gaillard, Saxon ; secrétaire-caissier, Louis Rézert, Riddes ; membres : Léon Dirren, Martigny, Rudaz Joseph, Bramois.

Nouvelle explosion à Chandoline.— Une nouvelle explosion a eu lieu aux mines de Chandoline, exploitées par l'entreprise Dionisotti, de Monthey. La détonation a été nettement entendue de Sion. Le réservoir de compensation a sauté et a été projeté à une distance de 30 m. Un mécanicien, M. Zaugg, de Sion, a été grièvement blessé et transporté à l'Hôpital régional avec les jambes brisées et de nombreuses contusions sur tout le corps.

Signalons d'autre part qu'une trentaine d'internés polonais, mineurs spécialisés, sont arrivés à Chandoline. Ces soldats seront occupés à l'extraction de l'anthracite.

Accident mortel de chasse. — Quelques amis, parmi lesquels M. Allenbach, propriétaire d'une scierie à Glis, et M. Imboden, entrepreneur à Oberwald, s'étaient rendus à la chasse à la marmotte. A un moment donné, M. Imboden crut apercevoir un animal dans les arbustes. Il fit feu. La balle alla se loger dans la tête de M. Allenbach qui, mortellement atteint, expirait quelques minutes après.

On cueille encore des abricots en Valais ! — Si invraisemblable que cela puisse paraître samedi on récoltait encore dans le village haut perché d'Isérables de beaux abricots en pleine maturité. Nous avons même pu voir ces fruits au magasin Dirren à Martigny-Ville, où est-il besoin de le dire, ils ont trouvé preneur aussitôt.

Chez les collégiens de Sion. — La *Rhodania,* section de Sion des étudiants suisses, s'est reconstituée pour son semestre d'hiver 1940-41. Le nouveau comité est composé comme suit : président, Favre Charles, 3e technique ; vice-président, Pitteloud Antoine, rhétorique ; fuchs-major, de Rivaz Michel, physique ; secrétaire, Jost Marc, rhétorique.

St-Maurice. — *Mise à ban du vignoble.* — Le vignoble de la commune de St-Maurice est mis à ban à partir du lundi 23 crt. Les propriétaires qui désirent se rendre dans leurs vignes doivent se munir d'une autorisation écrite délivrée par le bureau de police ouvert de 11 à 12 h. et de 17 à 18 h. Toute personne circulant dans les vignes sans cette autorisation sera déférée au Tribunal de police. *L'Administration.*

Dans un bassin d'eau. — M. Ernest Meier, peintre à Brigue, travaillait sur un échafaudage à Gondo, quand tout à coup il fut précipité dans le vide et vint choir dans un bassin d'eau. Il a été transporté assez gravement atteint à l'Hôpital de Brigue par des soldats sanitaires.

Electrocuté. — Le jeune Edouard Imhof, fils du maître-peintre à Brigue, est entré en contact avec le courant de la ligne électrique du chemin de fer du Lœtschberg. Il réussit à lâcher prise mais se blessa grièvement. Transporté à l'hôpital les médecins jugèrent son cas très grave. Ils espèrent cependant le sauver.

Sauvetage du Léman. — La Sté de sauvetage du lac Léman tiendra son assemblée générale annuelle à Ouchy dimanche 29 septembre à 11 h. 15, dans le bâtiment du poste de police. A l'ordre du jour figurent l'appel des sections, le rapport du président, les comptes de 1939, la distribution des prix W. Huber (pour la bonne administration), L. Roussy (pour le bon entretien du matériel), R. Bartholoni (pour le meilleur entraînement au sauvetage), F. Meyer (pour l'encouragement de la natation parmi les écoliers), et la distribution des récompenses pour sauvetages.

Films valaisans. — Notre concitoyen, le cinéaste R. Parlier, d'Ollon, vient d'achever, dans le Lœtschental, la prise de vues d'un nouveau film touristique intitulé « Vers les hauteurs » faisant suite aux « Cloches du Lœtschental » qui furent une réussite aussi parfaite que « Fumées d'automne », du même auteur. M. Parlier, pour la confection de son nouveau film, a dû faire l'ascension du Bietschhorn (environ 4000 m.), au sommet duquel a été plantée une croix, ainsi que nous l'avons relaté dernièrement.

« **Andromaque** » **à Sion.** — Le dimanche 29 septembre prochain, Sion aura le privilège d'une magnifique représentation théâtrale. La célèbre pièce de Racine : « Andromaque », sera jouée en plein air sur la place de St-Théodule. Cette initiative, on ne peut plus originale et hardie, est due à la Sté de développement et à la Sté des Amis de l'Art de Sion, qui mettent tout en œuvre pour la réussite parfaite de cette soirée. Mme Marguerite Cavadavski, l'inoubliable créatrice de la « Servante d'Evolène », jouera le rôle d'Andromaque, et M. Paul Pasquier, l'animateur des « Compagnons de la Marjolaine » que nous avons eu l'occasion d'applaudir plusieurs fois à Sion, incarnera « Oreste ». Ces deux artistes de grande classe ressusciteront, pour notre émerveillement et notre joie, les héros immortels du grand Racine.

La location est ouverte à Sion, chez M. Tronchet ; à Sierre, chez M. Amacker ; à Martigny, chez M. Fessler. Des trains sont prévus pour le retour : 24 h. dir. Sierre, 23 h., dir. Martigny. Le spectacle commencera à 20 h. 30 très précises.

L'automne... — D'après le calendrier, il a commencé ce matin à 5 h. 46 par l'entrée du Soleil dans le signe de la Balance.

Cet instant est appelé équinoxe (durée du jour égale à celle de la nuit).

De ce fait, nous avons inauguré la période de l'année où les nuit sont plus longues que les jours puisque ces derniers continueront à diminuer jusqu'au commencement de l'hiver, le 22 décembre (solstice).

MARTIGNY

Le professeur Piccard à Martigny

Comme on pourra le lire dans la relation des nouvelles des bles és du Val d'Arpettaz, le célèbre professeur Piccard, de renommée mondiale depuis son ascension dans la stratosphère et ses travaux scien'ifiques, a été de passage dimanche à Martigny, où il a rendu visite à l'Hôpital à son neveu le lieutenant Rambert, blessé dans l'accident que l'on connaît.

A propos du nouveau film suisse
« La Fête du Pays »

La *Gazette de Lausanne* écrit : « Le film le meilleur, le plus complet des Services des Films de l'Armée, est certainement *« La Fête du Pays »*, réalisé le 1er août 1940 chez les soldats de la brigade de montagne grisonne. C'est l'anniversaire de la Confédération fêté sur une Alpe à 2000 m. d'altitude par toute une brigade qui y campe sous les tentes.

...Dans la vallée, les cloches sonnent. Les soldats entonnent l'hymne suisse et empoignée par l'émotion née des images si simples et si fraternelles, *toute l'assistance s'est levée, et, comme les soldats du film, elle a chanté l'hymne suisse.*

L'*Etoile* s'est réservé l'exclusivité de ce documentaire que l'on pourra voir au prochain programme, à partir de vendredi.

Martigny Ia - **Martigny** Ib, 11 à 3.

Ce derby qui s'est disputé dans le meilleur esprit a vu la victoire des aînés par un score éloquent. Les cadets, après avoir mené par 2 à 1, durent subir les assauts répétés d'une ligne d'avants dans laquelle brilla tout spécialement le centre-avant. Martigny Ia, après un début difficile, fit une excellente impression qui a confirmé nos espoirs. Bon arbitrage.

SUISSE

Cartes postales du soldat

Une série de cartes postales vient d'être mise en vente ces jours-ci. Le produit net de cette vente sera intégralement attribué aux soldats de ces compagnies de travail et de leurs familles. Dans un esprit d'entr'aide patriotique, un artiste, le Plt. E. de Coulon, a peint 10 aquarelles intitulées *Nos soldats au travail.* Elles représentent nos « gris-verts » occupés à la construction de fortins, barricades, murs et bornes antichars. Les timbres de soldats imprimés sur ces cartes ajoutent encore à leur valeur hautement artistique.

Condamnation d'un secrétaire

La Cour criminelle de Berne a condamné à 11 mois de maison de correction et aux frais l'ancien secrétaire de la section de Berne de la Féd. suisse des ouvriers sur bois et bâtiment, pour détournements d'un montant de 17 à 18.000 fr. commis de 1929 à 1939. Vis-à-vis de la fédération, l'inculpé a une reconnaissance de dette pour une somme de 22,929 fr. 98.

L'assassin a recouru

Vollenweider, dont nous annonçons la condamnation à mort en 1ère page, ne se repend pas et a aussitôt fait appel contre son jugement.

La clôture du Comptoir

Le XXIe Comptoir de Lausanne a été officiellement clos hier soir à 18 h. par M. Eugène Faillettaz, président central. 40.000 personnes se pressèrent dimanche à la foire. Le prochain Comptoir suisse s'ouvrira le 13 septembre 1941. Plus de 400.000 personnes ont visité cette année la foire de Lausanne.

L'« Action nationale » interdite

Le numéro 330 de l'« Action nationale », organe du mouvement national, a été interdit et séquestré jeudi soir, sitôt sorti de presse, en vertu d'un règlement cantonal genevois, par le Dépt de justice et police, d'accord avec la division « Presse et radio » de l'état-major de l'armée, pour fausses nouvelles et atteinte au bon renom de la Suisse et des autorités fédérales.

Assemblée des buralistes postaux

Samedi et dimanche à Lausanne, dans la salle du Grand Conseil vaudois, mise gracieusement à leur disposition par l'Etat de Vaud, les délégués des sections de buralistes postaux de la Suisse (romande, alémanique, italienne et romanche) ont tenu d'importantes assises sous la présidence de M. Lied de Sempach, président central.

Nous jugeons superflu de nous étendre ici sur les sujets traités au cours de ces deux journées, car ils sont d'ordre plutôt professionnel. Signalons cependant que les délégués, au nombre de plus d'une centaine, dont quelques éléments féminins, liquidèrent un abondant programme et furent reçus très aimablement au nom de la section vaudoise des buralistes postaux, par le président de dite section, M. Chappuis de Cossonay.

Samedi soir, un banquet les avait réunis à l'Hôtel de la Paix de Lausanne, où MM. le conseiller d'Etat Bujard, au nom de l'Etat de Vaud, G. Geiger, président du Conseil municipal de Lausanne, au nom de cette ville, et M. Nussbaum, directeur du second arrondissement des P. T. T., prononcèrent d'aimables paroles de circonstance.

Quant à la journée de dimanche, qui fut caractérisée par un temps superbe, elle a été consacrée à une promenade aux Rochers de Nayes qui fut pour les participants un réel enchantement. A midi, au retour, un banquet eut lieu à l'Hôtel Terminus à Montreux, puis, le soir, à Lausanne, la dislocation se fit après que la section vaudoise eût offert le verre de l'amitié.

Notons que les deux sections valaisannes de buralistes postaux étaient représentées respectivement à cette assemblée par MM. Léo Meyer, député à Tourtemagne, et Grandi de Naters, pour le Haut-Valais, et Célestin Mariéthoz d'Ardon et Marcel Carrupt de Chamoson pour le Bas-Valais.

Nouvelles de l'étranger

TOKIO VISE L'INDOCHINE

Ultimatum japonais à la France

De Singapour on apprenait samedi matin que les pourparlers franco-nippons concernant l'Indochine avaient échoué et que la situation était critique. En effet, l'amiral Decoux, gouverneur de l'Indochine, aurait rejeté les nouvelles demandes japonaises.

Aussitôt on apprenait de Hong-Kong que les Japonais auraient adressé à l'Indochine un ultimatum, d'une durée de 72 heures, qui expirait hier soir dimanche. Le gouvernement de Vichy envoya immédiatement des instructions télégraphiques à son ministre à Tokio pour reprendre les conversations.

Nouvel échec des négociations

Une dépêche de source étrangère, mais digne de foi, dit que les négociations entre le Japon et l'Indochine — à Hanoï — qui furent reprises samedi, après que les Japonais eurent fait part de leurs demandes, ont été interrompues dimanche. La situation est même considérée comme extrêmement critique.

On croit savoir que des civils japonais sont montés à bord de divers vapeurs à Haipong et à Saïgon, hier, en prévision d'une évacuation et que le major-général Nishihara, chef de la mission japonaise en Indochine et son personnel se préparent pour quitter Hanoï aujourd'hui.

Selon un télégramme provenant de Bangkok, le premier ministre de la Thailande (Siam) a annoncé au Parlement que la Thailande a l'intention d'abroger le pacte de non agression avec la France si le gouvernement de Vichy n'accepte pas ses revendications territoriales en Indochine.

Ce pacte fut conclu le 12 juin mais ne fut pas encore ratifié par la France. Le premier ministre a déclaré : le rejet par la France de nos justes demandes est très regrettable en raison des relations amicales existant précédemment entre les deux nations.

Que fera l'Egypte ?

Crise ministérielle au Caire

En raison des diverses tendances d'opinion concernant l'invasion italienne du territoire égyptien, il y eut une crise ministérielle soudaine au Caire qui amena quatre membres éminents du parti saadiste à démissionner sous la direction de Maher pacha, qui est en faveur d'une déclaration immédiate de guerre par l'Egypte. Les quatre nouveaux ministres ont été nommés par décret royal.

On apprend de source digne de foi que le cabinet nouvellement constitué ne veut pas qu'on le presse à prendre des décisions hâtives et il veut attendre une plus ample évolution avant de prendre une décision finale. Les quatre ministres démissionnaires sont : le ministre des finances, le ministre des communications, le ministre du commerce et de l'industrie et un ministre sans portefeuille.

Abdel Hamid Soliman, autrefois ministre sans portefeuille, devient ministre des finances ; Moguid Ibrahim, autrefois ministre sans portefeuille, devient ministre des fournitures ; Salis Samy, ancien ministre des fournitures, devient ministre du commerce et de l'industrie ; Hussin Sirry reste ministre des travaux publics et assume également le portefeuille des communications.

L'Egypte attend...

Un haut fonctionnaire égyptien a déclaré dimanche au Caire que la politique du nouveau gouvernement était une « attente prudente », mais « que cela ne signifiait pas que le pays refuserait de combattre s'il était sérieusement menacé ».

« Le cabinet, a-t-il dit, est simplement opposé à des décisions hâtives que, estime-t-il, la situation actuelle ne justifie pas. Si la pénétration italienne prend la forme d'une menace directe d'invasion, alors l'Egypte combattra ».

Le haut fonctionnaire dit encore que des divergences d'opinion se manifestèrent dans le cabinet, lorsque les quatre ministres saadistes exprimèrent leur conviction que l'Egypte était déjà directement menacée. « Le reste du cabinet, poursuivit-il, ne fut pas d'accord avec ce point de vue ».

Ceux qui sont impatients...

Le président de la Chambre des députés, Ahmed Maher Pacha, parlant à Mansoura vendredi, a déclaré : « Nous ne pouvons pas rester simples spectateurs pendant que la lutte qui décide de notre sort se poursuit. Il faut que les Egyptiens, comme un seul homme, défendent leur indépendance et chassent l'ennemi de leur territoire. »

Des Gaullistes sont déjà en ligne

Le *Daily Express* de Londres rapporte que des unités de l'armée française du mouvement de Gaulle ont été mises en ligne en Egypte contre les Italiens.

M. von Ribbentrop à Rome

Le Duce a à nouveau reçu vendredi après-midi le ministre allemand des affaires étrangères, M. von Ribbentrop, en présence du comte Ciano, ministre italien des affaires étrangères, de l'ambassadeur d'Allemagne à Rome, M. von Mackensen, et de l'ambassadeur à Berlin, M. Dino Alfieri.

Dimanche, une nouvelle entrevue eut lieu entre les hommes d'Etat italiens et allemands. Et à 16 heures, M. von Ribbentrop quitta Rome pour rentrer en Allemagne dans le train de guerre.

Le cas de l'Espagne

Après avoir fait une visite à Berlin, le ministre espagnol M. Serrano Suner se rendra ces jours à Rome où il rencontrera M. Mussolini et le comte Ciano. Il convient donc de s'attendre à l'établissement de rapports encore plus étroits entre l'Espagne et les puissances de l'Axe, ce qui ne veut pas dire cependant que de nouveaux accords militaires doivent être envisagés, du moins pour le moment. Les bruits concernant l'abandon de la non-belligérance de la part de l'Espagne ne sont pas confirmés à Rome.

Un bulletin nicoliste saisi

Par ordre du ministère public fédéral, qui le considère comme un journal destiné à remplacer le *Droit du Peuple*, la police vaudoise a saisi le *Bulletin interne du parti socialiste lausannois* (nicoliste).

Un transport torpillé

Près de trois cents personnes ont péri

293 personnes, y compris 83 enfants de 5 à 15 ans évacués, périrent lorsque le navire qui les transportait de Grande-Bretagne fut torpillé le mardi 17 septembre par un sous-marin allemand et coula.

Il faisait presque nuit et la tempête faisait rage, lorsque le navire fut torpillé sans avertissement à 22 heures. Le navire commença à couler presque immédiatement et les circonstances tragiques eurent raison de toutes les précautions prises pour assurer la sécurité des passagers. Des embarcations de sauvetage chavirèrent dans la tempête. Les enfants évacués, au nombre de 98, provenaient de régions particulièrement exposées : Londres, Liverpool et le Middlesex. Le drame s'est déroulé à plus de 500 milles des côtes.

Rationnement sévère en France

M. Caziot, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a annoncé que le rationnement sera établi en France sur des taux extrêmement sévères et contrôlé très strictement, dès aujourd'hui lundi 23 septembre.

Les rations suivantes ont été fixées : pain, 350 gr. par jour ; sucre, 500 gr. par mois ; café, 300 gr. par mois, enfants exceptés ; pâtes alimentaires, 250 gr. par mois ; riz, 100 gr. par mois pour les enfants seulement ; fromage, 50 gr. par semaine ; matières grasses, 100 gr. par semaine ; viande (bœuf, mouton, porc, charcuterie ou conserves de viande), 360 gr. par semaine ; savon, 125 gr. par mois ; lait, régime spécial pour les enfants, les malades et les vieillards.

Nouvelles résumées

— *L'écrivain et dramaturge français Henri Lavedan est mort à l'âge de 81 ans. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1898.*

— *Tout le personnel de langue anglaise de l'Institut anglo-roumain de Bucarest, y compris les dix sujets britanniques qui en font partie, ont été invités à quitter la Roumanie dans le courant d'octobre.*

— *Trois correspondants de guerre italiens ont été capturés par les troupes britanniques au cours de récents combats dans le désert occidental égyptien. Ce sont MM. Marco Franzetti, de la* Tribuna di Roma, Gino Aleffi, du *Piccolo*, de Trieste, et Beppo Pegoletti, de la *Nazione.*

— *A Nouméa, de grandes manifestations contraignirent le vice-gouverneur de la Nouvelle Calédonie, général Denis, à démissionner. Le chef du mouvement de Gaulle dans le Pacifique, M. Santot, assuma l'autorité. Haranguant la foule, M. Santot déclara : Nous devons nous rallier à la cause de la liberté et ne pas dépendre de la bonne volonté d'Hitler.*

— *M. Guy La Chambre, ancien ministre de l'air de France, s'est présenté, venant d'Amérique, au commissaire spécial de Perpignan vendredi, pour se mettre à la disposition de la justice française.*

Il a été aussitôt arrêté et transféré à Riom.

— *Un garçonnet de 3 ans, le petit Marc de Tristan, héritier du roi du cuivre Cate, a été enlevé en pleine rue de New-York par des inconnus, qui ont fait connaître qu'ils réclamaient 100.000 dollars pour libérer l'enfant. Ils ont également mis en garde les parents contre une dénonciation à la police.*

— *Les canons allemands à longue portée, montés sur la côte française, ont bombardé deux fois, dimanche, la côte britannique de la Manche. 1300 obus sont tombés dans la région de Douvres.*

— *Un bac a chaviré dans le Rhône près de Montélimar. Une soixantaine de personnes étaient à bord. On note une dizaine de victimes.*

— *L'évacuation par les troupes roumaines de la première zone de la Dobroudja méridionale s'est effectuée conformément au plan établi et sans incidents. Aussitôt les troupes bulgares ont occupé le territoire cédé.*

Dernière heure

Selon Reuter, le combat qui mit aux prises en Indochine, les troupes nippones et les troupes françaises — celles-ci s'opposant au passage des Japonais — aurait pris fin par un accord duquel il ressort que les Japonais auraient obtenu le droit de passage à travers l'Indochine pour attaquer les Chinois.

— La guerre aérienne continue acharnée sur l'Angleterre. Selon le DNB, depuis le 10 août 23,000 tonnes de bombes de tous calibres ont été lancées sur divers points de l'Angleterre.

— Les élections australiennes qui viennent d'avoir lieu donnent une majorité sensible au gouvernement actuel, ce qui signifierait que l'Australie est décidée plus que jamais, à poursuivre la lutte aux côtés de l'Angleterre.

— La radio anglaise annonce qu'en représailles du torpillage d'un navire transportant des enfants la RAF a exécuté cette nuit plusieurs raids importans sur Berlin et d'autres centres importants de l'Allemagne. 3 escadrilles ont lancé des bombes sur Berlin.

SION - Place de St-Théodule

Dimanche 29 septembre, à 20 h. 30, sous les auspices de la Société de Développement et de la Société des Amis de l'Art

Andromaque

de JEAN RACINE

avec **Marguerite Cavadavski** et **Paul Pasquier**

PRIX DES PLACES : Fr. 3.30, 2.70, 2.20, 1.60. Etud. et militaires Fr. 1.—. **Trains** dans les 2 sens **pour le retour.**

BUFFET A L'ENTR'ACTE

Quand les vieillards sont fatigués

Quand les vieillards sont fatigués, ils demandent des forces à la Quintonine. « Ma femme a 72 ans et moi 76, écrit M. Cancel, retraité à Nîmes. Il y a quelques mois, nous ressentions une lassitude générale dès notre lever. Dans la journée, nous avions même des défaillances. Depuis un mois, nous prenons de la Quintonine et nous ne ressentons plus aucun malaise. Tout au contraire, nous sommes plus vigoureux que jamais. » La Quintonine convient à tous, jeunes et vieux. C'est de la santé en flacon. Seulement 1 fr. 95. Ttes Phies.

ON CHERCHE

Jeune FILLE

pour servir au café et aider au ménage. En dessous de 20 ans, s'abstenir.

Adresser offres et photo à Publicitas Martigny sous chiffres 484.

La personne qui s'est appropriée, par mégarde, dans la soirée, vers l'emplacement de fête, à Fully, d'une

bicyclette genre militaire, est priée de la reporter au bureau du journal.

Réclamez partout le Confédéré

Pour économiser le combustible

La semaine de cinq jours

Le Dépt fédéral de l'économie publique vient d'édicter une ordonnance qui a pour but de réaliser une économie de combustibles dans les établissements et lieux de travail de tout genre. Des restrictions s'imposent dans l'emploi des combustibles parce que les consommateurs ne pourront couvrir, l'hiver prochain, qu'une partie de leurs besoins normaux.

Les grandes entreprises industrielles devront, même si elles disposent de grandes réserves, réduire leur consommation de combutibles solides (bois, charbon, tourbe) pendant le 4e trimestre à 80 % de leur consommation moyenne. Pour y parvenir, peuvent être envisagés des changements à la durée de travail (tels que la fermeture des locaux le samedi ou le lundi, la réduction de la suspension de midi), le maintien d'une température intérieure aussi basse que possible, une organisation plus rationnelle.

En ce qui concerne les autres établissements et lieux de travail, l'ordonnance prescrit la fermeture des locaux du samedi à 0 heure au dimanche à 24 heures. La semaine de cinq jours imposée aux établissements et lieux de travail constitue l'équivalent de la contraction des heures d'ouverture et de fermeture imposée aux magasins, restaurants, salles de divertissements, qui n'auront pas à observer la semaine de cinq jours. Le chauffage devra être arrêté ou réduit pendant la fermeture. Il sera arrêté le plus tôt possible avant la fermeture et ne sera repris que le plus tard possible avant la réouverture.

La semaine de cinq jours ne sera pas applicable à certaines parties des administrations publiques, ni aux hôpitaux et aux médecins praticiens, ni aux entreprises de transport, aux garages et aux stations d'autoservice dans la mesure nécessaire au trafic régulier, ni aux services d'expédition des entreprises, ni aux laiteries et fromageries, ni aux exploitations à domicile, ni aux lieux de travail qui sont à ciel ouvert ou, de toute façon, ne sont pas chauffés.

Les grandes entreprises industrielles qui modifieront leur temps de travail pour réaliser une économie de combustible et les autres établissements et lieux de travail où sera introduite la semaine de cinq jours pourront reporter les heures supprimées sur les autres jours ouvrables.

***

M. Renggli, diecteur de l'office de guerre pour l'industrie et le travail, a déclaré que les économies de combustibles s'avèrent également indispensables dans les entreprises et les administrations, bien que nous possédions encore d'importantes réserves en Suisse et que l'Allemagne continue à nous livrer les quantités d'avant-guerre. Celles-ci n'ont cependant jamais dépassé le 50 % de nos besoins. La semaine de cinq jours prévue permettra d'économiser 10 % de charbon. Les grandes entreprises industrielles devront réduire leur consommation de charbon de 20 %. Pour cette catégorie d'entreprise, la semaine de cinq jours n'est pas obligatoire. La consommation de charbon doit être réduite d'une manière générale. La quote-part qui sera distribuée prochainement aux particuliers sera de 15 % ; on pense cependant pouvoir encore accorder une certaine quantité après le Nouvel-An. Il est douteux, toutefois, qu'on obtienne plus du 50 % de la consommation normale.

SPORTS

Les championnats valaisans de lutte libre et jet de pierre, *Fully le 22 septembre*

C'est par un temps vraiment splendide et sur une place idéale que s'est déroulé le 6e championnat valaisan de lutte libre. La section fédérale de gymnastique de Fully, invitée au dernier instant pour l'organisation, avait malgré tout fait bien les choses et des félicitations vont aux organisateurs Vouilloz, Gay et Dorsaz. L'Association valaisanne des gymnastes aux nationaux avait prévu également, pour donner une activité plus intense à ses gymnastes, un jet de pierre de 20 kg.

Un public fort nombreux entourait les ronds de lutte où les lutteurs toujours gais et en vrai sportifs défendaient fièrement le titre de champion valaisan. Il est vraiment admirable et réconfortant de voir après une passe de lutte âprement disputée ces champions se touchant la main, se brosser et même s'embrasser.

Nous terminons en formulant le vœu que le championnat de la Brigade montagne 10 de dimanche prochain se déroule dans les mêmes conditions et qu'un nombreux public entoure les tribunes du Martigny-Sports. *C. U.*

Voici le palmarès de la journée :

Jet de pierre 20 kg., sans élan : 1. Grau Charles, Monthey 4 m. 90 ; 2. Terrettaz Aloys, Martigny, 4 m. 88 ; 3. Faigaux Léo, Gampel, 4 h. 76.

avec élan : 1. Grau Charles, Monthey 6 m. 35 ; 2. Darioly Raymond, Charrat 6 m. 12 ; 3. Giroud Adrien, Martigny 6 m. 05.

Championnat de lutte libre. — Poids lourds, 80 kg. en dessus : 1. Terrettaz Aloys, Martigny ; 2. Grau Charles, Monthey ; 3. Terrettaz Charles, Martigny.

Poids mi-lourds, 74 à 80 kg. : 1. Cretton Léon, Charrat ; 2. Terrettaz André, Martigny ; 3. Hildebrand Joseph, Gampel.

Poids moyens, 69 à 74 kg. : 1. Serex, La Tour de Peilz (hors concours) ; 1 a. Giroud Adrien, Martigny; 2. Bertuchoz Célien, Saxon ; 3. Bellwald, S., Gampel.

Poids welters, 66 à 69 kg. : 1. Darioly Fernand, de Charrat ; 2. Coppex Raymond, Monthey ; 3. Granges Ernest, Fully.

Poids légers, 62 à 66 kg. : 1. Celetti Charly, Charrat ; 2. Ducroz Louis, Charrat ; 3. Celetti Robert, Charrat.

Poids plumes, 62 kg., en dessous : 1. Celetti René, Charrat ; 2. Carron Alexis, Fully ; 3. Keim Robert, Martigny.

Les matches de dimanche

2e journée du championnat suisse en ligue nationale : Servette bat Young-Boys 3-2 ; Nordstern bat à la Pontaise Lausanne 1-0, Granges et Bienne 1-1, Young Fellows bat Lucerne 4-0, St-Gall bat Chaux-de-Fonds 4-2. En 1ère ligue, à Monthey, la 1ère locale doit s'incliner par 4 à 1 devant Cantonal. En 2e ligue, Chippis bat Sion 3-1 et Sierre bat Monthey II 2-1. En 3e ligue : Martigny I a bat Martigny I b, 11-3.

IVe ligue : Sierre II bat Ardon I 9-0 ; Brigue bat Viège, 3-2.

Coupe suisse. — C. A. G. et Jonction, Genève, 1 à 1 après prolongation ; Racing Lausanne bat Malley 4-2 ; Renens élimine La Tour 4-1 ; Richemond bat Yverdon 4-3.

FABRIQUE DE CERCUEILS

Agents des Pompes funèbres générales S. A. dans le canton du VALAIS :

Sion : Jules PASSERINI, tél. 2.13.62
St-Maurice : ALB. DIRAC, tél. 2.19
Monthey : CH. COTTET, tél. 60.03
Sierre : JOS. AMOOS, tél. 51.016
Martigny : PHIL. ITEN, tél. 61.148
Saxon : GUST. MAYENCOURT
Montana : Paul TAPPAZ, tél. 5.22.28

Vente de Mobilier

Mercredi 25 septembre. Jeudi 26 septembre 1940
de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures

Villa anglaise à Territet

(Près Hôtel Bristol et Café du Lac)

On vendra un joli mobilier comprenant :

CHAMBRE A COUCHER NOYER à 2 lits complets, armoire à glace 2 portes, lavabo à glace et 2 tables de nuit. CHAMBRE A COUCHER Ls XV noyer à 2 lits complets, armoire 2 portes, lavabo à glace et 2 tables de nuit. SALLE A MANGER CHENE avec chaises cuir. SALON Ls XV 9 pièces couvert velours très joli. Tables diverses, tables à jeux, fauteuil, divans dont 1 divan-lit avec matelas pliant, bureau-secrétaire cerisier, 1 dressoir noyer, 1 desserte, table à rallonges, chaises, tables, glaces, commodes, guéridons. 2 lits fer, meubles blanc, meubles de jardin jonc, un bureau-commode bois dur, chaises rembourrées. PIANO BRUN. RADIOS. FOURNEAU A GAZ émaillé blanc avec fours superposés. Gramophone. 2 jardinières marqueterie ancienne, 1 lit de repos, canapé ancien en cerisier. Pendule marbres et bronze. Régulateurs. Lustres. Quantité d'autres meubles.

Tout doit être vendu. La villa est à louer.

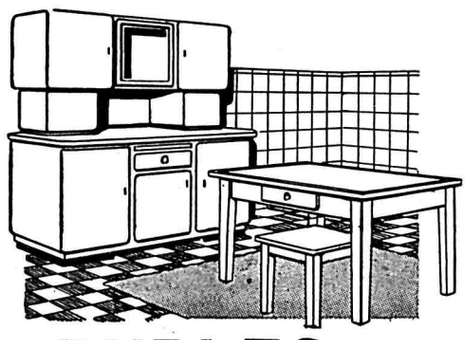

MEUBLES

de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand Choix.** PLUS DE 40 CHAMBRES MODÈLES.

VISITEZ nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à BRIGUE. Prix très avantageux

A. GERTSCHEN Fils FABRIQUE DE MEUBLES
TÉL. 55 — Demandez nos prospectus et dessins. NATERS-BRIGUE

On demande pr Lausanne
entrée immédiate, une
Jeune FILLE
de 17 à 19 ans, pour le ménage d'une dame seule. Vie de famille.
Ecrire sous chiffres T 63920 X Publicitas Genève.

ON DEMANDE
pour de suite
BERGER
de 14 à 16 ans.
S'adresser chez Emmanuel Lugon, Rue des Vergers, Sion.

A LOUER
dans le Bas-Valais, **PETITE**
BOULANGERIE
à prix modéré.
Faire offres par écrit sous P 4589 S Publicitas Sion.

Comment trouver
une servante fidèle, travailleuse, économe, un cordon bleu ? Servez-vous de votre journal. Il est là pour cela. Faites paraître une petite annonce.

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

Votre galetas.
Il y a dans votre galetas une machine à coudre, un berceau ou une commode qui ne servent à rien. Vendez-les. Comment? Faites paraître une petite annonce de 3 lignes dans votre journal.

Banque Populaire Valaisanne S. A.
SION
Capital et réserves Fr. 1,211,000.--

Dépôts - Prêts et toutes autres opérations de banque

Etablissement soumis au contrôle fiduciaire

TOUS REGISTRES de commerces et de communes

Imprimerie Nouvelle A. Montfort, Martigny

FEUILLETON DU « CONFEDERE » 8

LEO DARTEY

Après la Nuit

ROMAN

— Oui ! Dans un mois, pas avant ; mais comme je fais presque tout moi-même avec une vieille ouvrière de Juan... Figurez-vous, c'est très amusant, il s'agit d'une ancienne habilleuse. En courant elle me raconte ses souvenirs de Nice et de Monte-Carlo, quand elle eut l'honneur de lacer les costumes de Sarah Bernhardt, de Cécile Sorel et de Mistinguett !

Il fit une moue :

— Ils doivent être frais, ces souvenirs !

— Bah ! Ne jouez donc pas au puritain. Il y a dans la vie de certaines femmes de théâtre de grands exemples de travail, de volonté et de bonté !

Pour changer la conversation, il insista :

— Alors, c'est dans un mois que vous nous quittez, sans regrets, bien entendu ?

Elle le regarda, surprise :

— Pourquoi me dites-vous ça ? C'est stupide ! Vous savez bien que, sans la joie que j'éprouve malgré tout à revoir Papa, Jim et Eddy, ce départ prendrait pour moi, tous les ans, figure de catastrophe !

— Vous détestez votre belle-mère, ma pauvre Marilou !

Elle se récria :

— Mais non, vous n'y êtes pas du tout ; je ne la déteste pas, elle me... c'est difficile à exprimer. Tenez, elle me fait un peu l'effet de ces serpents luisants, souples et beaux qu'on aperçoit dans nos montagnes.

— C'est de la répulsion ?

— Avec... je vais vous étonner, vous qui m'avez connue toute gamine et qui me savez sans peur. Avec un peu de crainte aussi. Oui, j'éprouve devant cette belle créature un sentiment de méfiance irraisonnée qui ne fait pas honneur à mon courage !

Il se mit à rire pour cacher son attendrissement.

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).

— Froussarde, Marilou ? Qui l'eût cru ? Qui l'eût dit ?

Mais elle ne riait pas. Elle reprit :

— Et notez que c'est d'autant plus incompréhensible que je ne lui ai jamais vu faire rien de répréhensible et que pour moi elle est, pendant mes séjours, absolument parfaite ! Mais c'est plus fort que moi, elle me glace. Devant elle tout mon être se rétracte, se tient au guet, sur la défensive. Je ne respire vraiment que lorsque je me trouve hors de sa présence !

— Eh bien, ce doit être gai, ces vacances, mon pauvre petit !

— N'en dites rien à Bonne Maman, surtout ! Elle s'inquiéterait sans raisons.

— Bien entendu ! Tout de même, reprit-il en la regardant de côté, il n'est pas mauvais qu'elles arrivent ces vacances, cette année, Marilou, elles vous remettront d'aplomb !

— Mais je n'en ai nul besoin, fit-elle surprise. Je me porte comme un charme.

— Peut-être ! Enfin, elles vous changeront les idées. Cela peut être nécessaire pour une petite bonne femme comme vous, qui passe son temps à rêvasser parmi ses animaux et ses fleurs. Cela crée un dérivatif.

Elle hérissa comme un petit coq.

— Je me porte aussi bien moralement que physiquement, je vous prie de le croire !

Ils étaient arrivés à l'endroit où ils devaient laisser la voiture pour prendre le sentier de montagne, impraticable autrement qu'à pied. Jean bloqua ses freins et, sautant à terre, il dit, en l'aidant à réunir tous ses petits paquets.

— Ah ! tant mieux ! J'avais cru remarquer... enfin j'avais cru vous voir un peu préoccupée, un peu moins insouciante, ces temps derniers, Marilou ?

— Vous avez vu double, mon vieux, fit-elle un peu nerveusement.

— Cependant, reprit-il affectueusement, en la soutenant par le coude pour l'aider à gravir la rude côte, je n'ai jamais vu qu'une Marilou, la seule l'unique !

Et se penchant vers elle, il murmura d'une voix soudain changée, qui tremblait un peu sur des lèvres pâlies :

— Celle que j'aime !

De saisissement, Marilou s'arrêta net et lâcha un de ses petits paquets.

— Ça, par exemple ! fit-elle pétrifiée au milieu du chemin.

Elle regardait avec effarement et ne reconnaissait plus son ancien compagnon dans cet homme pâle, au regard un peu fou, aux mains moites et frémissantes.

— Mais, voyons, voyons ! fit-elle comme pour appeler à eux le bon sens qui semblait leur échapper. C'est fou !

— Oui, fit-il en baissant la tête devant son pur regard effarouché. Mais il fallait que je vous le dise. Je ne pouvais pas me taire plus longtemps.

— Vous en êtes bien sûr ? fit-elle avec un doux reproche.

— Oui, parce que voici la menace de ces vacances qui approchent et qui vous arracheront à moi, Marilou ! Je sens que cette année je ne saurai pas les supporter si mon sort, bon ou mauvais, n'est fixé avant ! Marilou, écoutez-moi. Puisque vous aimez tant ce pays et que j'y suis installé, pourquoi ne nous marierons-nous pas ? Je suis sûr que votre grand'mère serait enchantée.

Soudain, Marilou se souvint de l'appréciation de Bonne Maman au sujet de Jean et elle ne peut retenir un clin d'œil malicieux :

— Vous croyez ?

— Pourquoi dites-vous cela ? fit-il anxieux. Elle vous a fait part de quelque prévention contre moi ?

Un peu remise de sa stupeur, Marilou ramassa son petit paquet et, haussant une épaule :

— Mais non, mon vieux. Elle vous aime beaucoup, Bonne Maman ! Mois aussi, d'ailleurs.

— Alors ? fit-il, plein d'espoir.

— Alors, alors je ne peux pas me décider comme cela, pan ! pour une chose aussi grave, vous pensez bien !

— Si, fit-il chagrin, j'aurais voulu !

— Vous en demandez trop. C'est sérieux, tout de même. Voyez un peu que je dise oui, sans réfléchir, et puis que je m'aperçoive après que je me suis trompée ! Il faut que j'y pense.

— Vous, dit-il tristement, vous ne m'aimez pas.

Les beaux yeux mordorés s'ouvrirent franchement :

— Mon vieux, je ne me le suis jamais demandé ! Comment voulez-vous que je vous réponde. Laissez-moi le temps !

Partagé entre la crainte et l'espoir, il insista :

— Mais dites, cela ne vous fait pas peur ?

— Peur de quoi ?

— Eh bien ! de m'épouser !

Elle s'exclama, pleine de surprise sincère :

— Mais pas du tout, en voilà une idée, par exemple ! Seulement je ne veux pas me décider en étourneau. Laissez-moi un mois de réflexion.

— Un mois ! se récria-t-il. Mais cela ne finira jamais !

— Pardon ! Cela finira exactement le trente juillet à six heures cinq du soir ! dit-elle rieuse, après avoir consulté sa montre. Eh bien ! tenez, c'est cela. Je vous donnerai ma réponse le trente juillet, juste avant mon départ pour Casteirac !

— Seulement ! soupira-t-il. Comme il va me falloir de la patience !

— Mais mon vieux, je ne vous comprends pas ! Vous me connaissez, voyons ? Depuis dix-huit ans exactement ! Et subitement vous ne pouvez pas attendre trente jours pour savoir si je deviendrai votre femme ou non !

— Bien sûr, j'aurais pu parler plus tôt ! fit-il. Je l'aurai voulu ; mais j'attendais...

— Que j'aie coiffé sainte Catherine ?

— Méchante, vous n'en êtes pas là. Non, j'attendais de surprendre dans vos manières à mon égard un changement, une transformation qui m'eût permis d'espérer que vos sentiments eux aussi avaient changé !

Très sérieuse, elle le regarda franchement.

— Mais savez-vous qu'il serait très dommage qu'ils changent. J'ai pour vous une affection pas ordinaire et une confiance...

— Oui, enfin, tout cela dépend du point de vue. Moi j'attendais toujours et j'aurais attendu encore sans doute, sans... sans l'aventure du mois dernier.

— Quelle aventure ? fit Marilou les yeux ronds. Il vous est arrivé une aventure ?

— Pas à moi, à vous !

— A moi ? répéta-t-elle toujours aussi sincèrement surprise. Je voudrais bien savoir laquelle ?

— Mais, quand cet aviateur est tombé dans votre vie et votre jardin comme un bolide, comme...

Marilou le regarda de côté entre ses cils touffus. Il avait l'air à la fois si comiquement furieux et soupçonneur qu'elle ne put retenir une petite moquerie :

— Pourquoi pas tout simplement, comme un aviateur ? fit-elle rieuse.

Puis, le quittant soudain pour s'élancer au pas de course dans la pente :

— Voilà le Père Mattis ! Je vais lui prendre le courrier pour lui éviter de monter la côte jusque chez nous.

(à suivre)